



الرقم : 001/04

الموضوع : المرأة في الوسط الريفي

البلد : تونس

موقع الواب :

المصدر : Le

العدد و [ص] :

التاريخ :

renouveau

2010 - 10 - 17

RCD

Conférence nationale sur la femme rurale

Partenaire agissant dans le processus de développement global et durable

Les participantes à la conférence appellent le Président Ben Ali à poursuivre la conduite de la Tunisie sur la voie du progrès et du bien-être

A l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme rurale, le RCD a organisé, hier, au gouvernorat de La Manouba, une conférence nationale ayant pour thème: «*La promotion de la femme rurale et les perspectives de sa participation efficace à la dynamique de développement global et durable*».

Inaugurant les travaux de cette conférence, M^{me} Abir Moussi, secrétaire générale-adjointe du RCD, chargée de la femme, a valorisé les acquis et réalisations accomplis en faveur des Tunisiens dans les différents domaines et à travers les régions, signalant que cette évolution englobe, notamment, la promotion de la qualité de vie.

La femme rurale a bénéficié, dans ce cadre, a-t-elle précisé, d'un intérêt présidentiel particulier, renforcé par les mécanismes et programmes mis en place ainsi que le lancement en 1998 du plan national de la promotion de la femme rurale.

En outre, le programme présidentiel (2009-2014) a fixé un ensemble de mesures en faveur de la femme rurale, dont l'appel à la mise en place d'un plan d'action intégré en vue de promouvoir davantage la femme rurale, à travers la réduction des interruptions scolaires des filles en milieu rural, la réduction du taux d'analphabétisme, une plus grande attention accordée à la santé de la mère et de l'enfant en milieu rural, la multiplication des programmes d'éducation dans les zones rurales en vue de diffuser la culture des droits de la femme et de la famille.

M^{me} Moussi s'est félicitée de la place honorable de la Tunisie et de sa renommée internationale, en reconnaissance du succès accompli dans les différents domaines outre les initiatives présidentielles pionnières. Elle a salué, dans ce contexte, la réussite de l'expérience nationale dans le domaine de la promotion de la stratégie des droits de la femme, se félicitant de la reconnaissance par la com-

œuvre de la convention de lutte contre la discrimination à l'égard de la femme.

M^{me} Moussi a évoqué la valorisation par la présidente de cette commission du rôle pionnier de la Tunisie qui sera renforcé particulièrement à travers le déroulement en Tunisie, vers la fin du mois cou-

rant, des travaux du troisième congrès de l'Organisation de la femme arabe, sous la présidence de M^{me} Leïla Ben Ali, épouse du Chef de l'Etat.

M^{me} Moussi a relevé que la modernisation des centres de la fille rurale ouvrira de larges perspectives à la femme rurale afin d'adhérer à la société de l'information, de promouvoir les indicateurs relatifs à son intégration dans les différents domaines de la vie publique et de renforcer sa présence agissante dans le processus économique et la dynamique de développement des régions.

De son côté, M^{me} Naziha Zarrouk, membre du Bureau politique du RCD et deuxième vice-président de la Chambre

des conseillers, a mis en valeur l'attention particulière qu'accorde le Président Ben Ali à la femme rurale, évoquant les mécanismes créés en faveur de la promotion de son statut au stade de partenaire à part entière dans le processus de développement.

«*En témoignent, l'importance accordée à cette catégorie à travers le programme présidentiel (2009-2014) et les multiples mécanismes mis en place en faveur de son implication dans les différents domaines social, économique et*

politique», a-t-elle expliqué.

La célébration de la journée internationale de la femme rurale est, en fait, une occasion renouvelée pour la Tunisie pour évaluer l'effort déployé en faveur de la promotion de la situation de la femme rurale, élaborer des stratégies et des programmes favorisant son insertion dans la vie active et passer en revue les indicateurs

Des mécanismes pour la promotion de la femme rurale

Les indicateurs montrent, a-t-elle précisé, l'évolution considérable des conditions de vie de la femme dans le milieu

rural, dont l'évolution considérable du taux de scolarisation des filles rurales qui s'élève à 98%.

Le plan de la promotion de la femme rurale a permis de créer les mécanismes nécessaires qui ouvrent pour les femmes les perspectives de participation.

De multiples mesures ont été prises en faveur de la femme rurale à travers le programme présidentiel (2009-2014), dont l'appel à la mise en place d'un plan d'action intégré en vue de promouvoir

d'avantage la femme rurale, à travers la réduction des interruptions scolaires des filles en milieu rural, la réduction du taux d'analphabétisme, une plus grande attention accordée à la santé de la mère et de l'enfant en milieu rural, la multiplication des programmes d'éducation dans les zones rurales en vue de diffuser la culture des droits de la femme et de la famille.

Elle a évoqué, de même, le rôle des pôles de rayonnement dans l'insertion socio-économique de la femme rurale et leur importance dans l'impulsion de son statut en tant que partenaire à part égale dans le processus de développement intégral.

Elle a cité, aussi, l'importance du plan national de promotion de la femme rurale

qui a été créé en 1998, visant l'insertion de la femme rurale dans le processus de développement. Il vise en particulier, à assurer la promotion sociale, à améliorer les conditions de vie de la femme rurale, à renforcer sa contribution aux revenus de la famille et à optimiser son rôle dans le secteur agricole, outre l'amélioration de son intégration dans la vie publique

Mettant l'accent sur le rôle de la femme agricultrice, elle a insisté sur l'importance de la tâche qu'elle accomplit dans la sécurité alimentaire, la promotion de l'agriculture biologique et l'adaptation aux changements climatiques.

M^{me} Zarrouk a salué, dans ce cadre, le suivi présidentiel constant des programmes créés en faveur de la femme rurale, expliquant que les institutions spécialisées en la matière ont connu une évolution quantitative remarquable.

Et de préciser que la présidence par M^{me} Leïla Ben Ali, épouse du Chef de l'Etat, de l'Organisation de la femme arabe (OFA) a représenté une opportunité pour la femme rurale dans la région arabe pour bénéficier de multiples initiatives favorisant la protection de ses droits.

Intensifier les actions de suivi

Dans une intervention sur «*le plan national de la promotion de la femme rurale*», M. Mabrouk Bahri, président de l'UTAP, a évoqué l'appui constant accordé par le Président Ben Ali à la femme rurale, expliquant que les mesures prises en sa faveur ne cessent de promouvoir les conditions de sa vie et de renforcer son rôle dans le développement global du pays.

Les orientations fixées par le programme présidentiel (2009-2014) viennent, a-t-il souligné, renforcer le statut honorable de la femme rurale.

Evoquant les multiples réalisations accomplies en faveur de la femme rurale, M. Bahri a relevé l'importance de la promotion de l'enveloppe accordée aux projets agricoles intégrés, la généralisation de la vulgarisation agricole, ainsi que la promotion des crédits accordés à la femme rurale.

En outre, les stratégies ont été multipliées visant la promotion de la situation de la femme rurale, en créant des programmes spécifiques pour la promotion des taux de scolarisation, la commercialisation du produit agricole en milieu rural, la généralisation des structures professionnelles, l'élaboration d'études incitant à la création de nouveaux circuits de commercialisation des produits agricoles, l'évolution du nombre des familles travaillant dans le secteur agricole et des

femmes propriétaires de lots de techniciens, de celles investissant dans le secteur agricole à 4000 femmes.

M. Bahri a salué les efforts déployés par le RCD en faveur de la promotion de la femme rurale, en intensifiant les actions de suivi et en oeuvrant à renforcer sa participation efficace au développement du pays.

Dans son allocution sur la préparation des centres de la fille rurale pour l'appui de l'insertion socio-économique de la jeune fille, M^{me} Saloua Terzi, présidente de l'UNFT, a affirmé que la femme rurale

a bénéficié, depuis le Changement, de multiples acquis, protégeant ses droits et améliorant son statut. Elle a souligné, dans ce cadre, que la femme rurale a bénéficié d'un niveau de vie élevé dans les différents domaines, allant de l'éducation, à l'emploi, à l'adhésion à la société du savoir outre son adaptation aux mutations technologiques.

Cette catégorie sociale représente, a-t-elle précisé, 35% du nombre global des femmes et joue un rôle considérable dans la sécurité alimentaire.

De même, le taux de la main-d'œuvre féminine dans le secteur agricole s'élève à 60%, celui des bénéficiaires d'une formation en agriculture est de 48%.

Afin de consolider la politique de l'Etat en matière de promotion du statut de la femme rurale, l'UNFT œuvre, a précisé M^{me} Terzi, à renforcer l'action d'encadrement et de formation de la femme rurale, à lutter contre l'abandon scolaire et à sensibiliser les femmes quant à l'importance de l'adaptation aux changements climatiques.

En concrétisation des objectifs fixés par le programme présidentiel «*Ensemble, relevons les défis*», l'UNFT œuvre à renforcer le rôle des centres de formation de la jeune fille rurale en travaillant à la restructuration de 18 centres d'ici l'an 2014, outre l'aménagement en 2009 de 9 centres et la création de 10 nouvelles spécialités adaptées aux besoins économiques du marché et de la nature de chaque région.

Pour une participation efficace à la promotion socio-économique

Pour sa part, M^{me} Jazia Hammami, coordinatrice du plan national de la promotion de la femme rurale au ministère des Affaires de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées, a affirmé que des études ont été élaborées traitant la situation de la femme rurale et analysant ses capacités à intervenir dans les différents domaines de développement.

De même, le ministère a veillé, dans cette optique, à renforcer les actions de partenariat avec la société civile en signant environ 20 conventions avec des associations et des organisations spécialisées en matière de promotion de la situation de la femme rurale.

Il s'agit, dans ce même cadre, de présenter l'appui nécessaire aux structures concernées, de multiplier les sessions de formation et d'élaborer un programme d'appui au plan national de la promotion de la femme rurale.

En marge de cette conférence, des femmes rurales, propriétaires de projets agricoles ont présenté leurs expériences.

Pour M^{me} Jihène Nafouti, propriétaire d'un projet agricole à Siliiana, la femme

rurale bénéficie d'une politique favorisant son implication dans la sphère économique. En fait, un cadre favorable lui a été offert, dont la facilitation des procédures d'investissement et de création de projets agricoles.

Décrochant un diplôme d'ingénieur agricole, la jeune fille a opté pour le renforcement de sa formation agricole en suivant une formation au centre de formation de la jeune fille rurale de Chbeda.

Elle propose d'inciter les jeunes filles rurales à la création de leurs propres projets, appelant à multiplier les actions de sensibilisation en la matière.

Manel Abdel Adhim, propriétaire d'un projet agricole à Médenine, pense que la femme rurale peut jouer un rôle important dans l'impulsion de l'économie de son pays. Il est opportun, a-t-elle souligné, de l'encourager à investir dans le secteur agricole et à renforcer les revenus de sa famille.

Son rôle est crucial, a-t-elle ajouté, dans la promotion socio-économique de sa région.

Aux dires de M^{me} Saïda Chebbi, propriétaire d'un projet agricole à Gabès, la célébration par la Tunisie, à l'instar des pays du monde, de la journée internationale de la femme rurale est une occasion

renouvelée pour passer en revue les réalisations accomplies en faveur de la femme rurale et examiner de nouvelles méthodes, programmes et stratégies pour la concrétisation de son épanouissement.

La participante a mis en exergue le rôle de l'agricultrice dans le développement du secteur agricole et l'importance de sa participation à la réalisation de la sécurité alimentaire.

Pour M^{me} Nosra Rouissi, propriétaire d'un projet agricole à Tozeur, la femme rurale en Tunisie est devenue, grâce à la politique du Changement, un acteur agissant dans le processus de développement.

Son rôle est crucial dans la création d'une société équilibrée, solidaire et épanouie.

La participante a affirmé qu'elle a réussi dans le domaine des affaires, grâce aux multiples mécanismes facilitant son insertion économique et lui permettant de réussir dans ce domaine.

Les participants aux travaux de cette conférence ont été unanimes à lancer un appel au Président Ben Ali afin de continuer la direction de la Tunisie sur la voie du progrès.

Wafa Attyaoui
(Ph: T. Kadri)

Des chiffres significatifs

M. Abdesslem Mansour, ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, a, pour sa part, à la clôture de la conférence, mis l'accent sur la participation grandissante de la femme aux activités agricoles et dans le secteur de l'artisanat.

Le ministre a souligné que la femme a démontré sa compétence et son aptitude dans le domaine des activités agricoles et en participant activement à l'impulsion de la production agricole, végétale, animale et dans le domaine de la pêche.

Il a précisé que les statistiques dispo-

nibles auprès de l'agence de promotion des investissements agricoles (APIA), révèlent que le nombre des femmes ayant investi dans le secteur agricole est passé de 15 en 1992 à 2980 en 2009.

De même, le nombre de jeunes filles ayant obtenu des lotissements agricoles dans le cadre de la restructuration des terres domaniales agricoles est passé de 2 en 1994 à 57 actuellement.

D'autre part, 291 femmes ont obtenu des crédits fonciers pour acquérir des lotissements en vue de réaliser des projets agricoles ou pour se mettre à leur propre compte. (TAP)